

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE
DE
GROSPIERRES

Règlement graphique



Septembre 2022
Echelle 1 / 7500

Cadastre Millésime 1er avril 2022
<https://cadastre.data.gouv.fr/>



- UA Zone urbaine village et hameau
- UB Zone urbaine à dominante résidentielle
- UE Zone urbaine équipement
- UI Zone urbaine économique
- UJ Zone urbaine jardin
- UP Zone urbaine photovoltaïque
- UT Zone urbaine tourisme
- A Zone agricole
- N Zone naturelle avec bâti existant
- Ng Zone naturelle golf
- Np Zone naturelle et forestière protégée
- Ns Zone naturelle sport et loisirs
- Secteur orientation d'aménagement
- Emplacement réservé
- Zone inondable
- Élément paysager patrimoine sensible L151-19
- Élément paysager croix L151-19
- Élément paysager moulin L151-19
- Élément paysager arbre L151-23
- Élément paysager ou corridor L151-23
- ▲ Cavité souterraine

